MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Michel-de-Veisse Chapelle (La)

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Notre-Dame de la Borne

Monument(s)

Appellation : Chapelle Notre-Dame de la Borne

Protection : classement

Arrêté : classement le 07/04/1921

Étendue de la protection : Chapelle de la Borne : classement par arrêté du 7 avril 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.